



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Amiens, le 12 mai 2020

LA RECTRICE DE L'ACADEMIE D'AMIENS

à

Mesdames et Messieurs les personnels de
l'académie d'Amiens

Rectorat

Secrétariat Général
S.H/FP

Dossier suivi par
Samuel HAYE,
Secrétaire Général Adjoint,
Directeur des ressources
humaines

Tél. : 03 22 82 39.48
Fax. : 03 22 92.82.12
Mél. : ce.rectorat@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'accueil du public
et d'accueil téléphonique :
du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h30
et de 14h00 à 17h00

Objet : accompagnement des personnels pour la reprise progressive des activités sur site

Dans un contexte de crise sanitaire inédite, je veux à nouveau saluer votre engagement auprès des élèves, votre capacité d'adaptation pour assurer la continuité du service public de l'Education nationale et de la jeunesse et soutenir nos services de soins.

La période d'urgence sanitaire vous a conduit en effet à exercer vos fonctions dans des conditions très particulières : travail à distance, travail dans le cadre d'un PCA, volontariat pour assurer l'accueil des enfants des personnels soignants et indispensables à la gestion de la crise ou placement en autorisation spéciale d'absence.

Soucieuse d'accompagner tous les personnels et d'être à leur écoute, l'académie d'Amiens a mis à votre service un dispositif dédié, en complément des actions engagées par les personnels de direction, d'inspection et les cadres administratifs.

Dans le cadre de ce dispositif, la **cellule académique d'écoute et de soutien** a pour mission, depuis le 27 mars 2020, d'écouter, d'accompagner et d'apporter des solutions à chaque agent qui en exprime le besoin, et ce dans le respect de l'anonymat et de la confidentialité. L'équipe pluridisciplinaire de cette cellule d'écoute (psychologues de l'éducation nationale, assistants de service social, médecins de prévention) continue son action dans le cadre de la reprise progressive de l'école et des établissements sur site. Le numéro de téléphone est le **03 22 823 825** (du lundi au vendredi de 9h à 18h).


Il convient aussi de rappeler l'existence du **réseau PAS avec la MGEN** qui met en place un espace d'accueil et d'écoute (EAE), pour échanger avec un psychologue, accessible au **0805 500 005** (du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30).

Par ailleurs, vous trouverez en annexes à ce courrier **3 fiches** vous donnant des informations utiles pour vous accompagner dans le cadre de cette reprise :

- Sur la **fiche « écoute et accompagnement pour les personnels lors de la reprise progressive »**, vous trouverez **tous les contacts** des différents professionnels, et notamment les assistants de service social, qui peuvent intervenir en cas d'urgence, les conseillers en ressources humaines de proximité, qui peuvent vous aider en cas de question sur un nouveau projet professionnel, ou les médecins de prévention, qui peuvent utilement vous conseiller sur votre situation médico-professionnelle.
- La **fiche « conseils pour les personnels à la reprise progressive de l'activité sur site »**, vous donne des éléments relatifs à la protection, à l'organisation du travail, aux relations entre collègues, etc.
- La **fiche « information relative aux personnels indisponibles pour un retour sur site »** donne des précisions pour les situations des personnels « vulnérables » ou ceux ne disposant pas de solution d'accueil pour leurs propres enfants de moins de 16 ans.

Je sais pouvoir compter sur votre sens du service public et votre attachement à notre mission éducative. Je vous confirme que les personnels d'encadrement et tous les professionnels de l'académie ci-dessus cités sont pleinement mobilisés pour vous accompagner personnellement et professionnellement.

Bien à vous,



Stéphanie DAMERON